

Louis XIV et la monarchie absolue 1/2

L'enfance de Louis XIV

Louis naît en **1638**. Il est le fils de **Louis XIII et d'Anne d'Autriche**. Au traditionnel titre de *Dauphin de Viennois* est ajouté à sa naissance celui de *Premier fils de France*. L'enfant est aussi prénommé *Louis-Dieudonné* car, après presque vingt-trois ans de mariage sans enfant, plusieurs fausses couches de la reine et la mésentente du couple royal, la naissance inattendue de cet héritier du trône est considérée comme un don du Ciel.

À la mort de son père Louis XIII en 1643, **Louis XIV devient roi de France** mais il **ne peut gouverner** car il n'a pas encore tout à fait 5 ans. C'est donc sa mère **Anne d'Autriche** qui dirige le pays, assistée du **cardinal Mazarin**. La reine devient donc **régente** durant cette période.



Louis XIV enfant avec sa mère

La Fronde

En 1648, commence une période de graves troubles, **la Fronde**. Les guerres extérieures que doit mener la France nécessitent d'accroître les impôts et cette mesure est mal acceptée. Les privilégiés montent le peuple contre le gouvernement en faisant valoir le luxe dans lequel se complaît la Cour.

Gens du peuple, bourgeois et aristocrates réagissent brutalement face à **l'autorité monarchique** commencée par Henri IV, renforcée par la fermeté de Richelieu, et toujours en place sous Mazarin. La Fronde est considérée comme une véritable guerre civile.

Louis XIV enfant et la famille royale devront quitter Paris pendant la Fronde, ils ne reviendront définitivement dans la capitale qu'en 1652.

Trop de désordre, trop de désaccords, **les révoltés finissent par se soumettre** et la Fronde (après de nombreux combats dans tout le pays) **se termine en 1653**.



Le cardinal Mazarin

Louis XIV souverain absolu

À la mort de Mazarin en 1661, **Louis XIV** (presque 23 ans) **décide de gouverner seul** sans prendre de ministre principal. Convaincu de tenir son pouvoir de Dieu, il choisit **comme emblème le soleil** pour imposer sa puissance. Sa volonté fait la loi et il prend **les décisions tout seul** après avoir consulté les Conseils. Dans chaque province française, il nomme et place **un Intendant** qui gouverne au nom du roi et qui possède **tous les pouvoirs**.

À partir de **1682**, Louis XIV décide de diriger son royaume depuis **le château de Versailles**. Il s'entoure d'une brillante cour où vivent plus de 10 000 nobles. Ces derniers n'ont plus aucune influence et sont étroitement surveillés (la guerre de la Fronde est encore récente).

Louis XIV **impose l'obéissance**, contrôle tous les ordres et les courants d'opinion. Il **réprime le jansénisme** (un mouvement religieux opposé à l'absolutisme royal). Il veut obliger les protestants à devenir catholiques et les fait persécuter par ses dragons (des soldats). Il **annule l'Édit de Nantes en 1685**. Plus de 200 000 protestants (sur les 800 000 que comptait le royaume) quittent la France et des révoltes protestantes éclatent dans les Cévennes.

La monarchie absolue prend alors la forme qu'elle conservera **jusqu'à la Révolution française en 1789**.



Louis XIV en 1701



Le château de Versailles aujourd'hui



Emblème du Roi Soleil à Versailles

Louis XIV et la monarchie absolue 2/2

Louis XIV et ses ministres édifient un royaume puissant

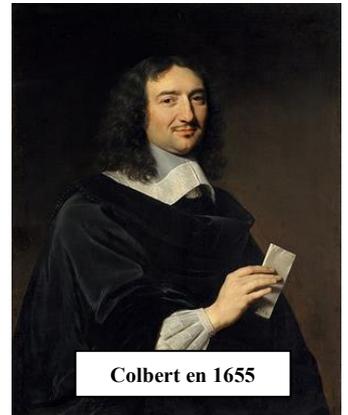
Le roi s'entoure de **ministres compétents et dévoués** qu'il choisit parmi la bourgeoisie. Son principal ministre, **Colbert** (conseillé par Mazarin avant sa mort), développe **l'industrie** (surtout textile) et **le commerce** (principalement dans les colonies).

Colbert **réglemente** sévèrement **la fabrication des produits français** pour améliorer leur qualité. Il met ainsi en place **des manufactures royales** (réglementées par l'État) comme : la Manufacture de tapisserie des Gobelins, la Manufacture des Glaces (Saint-Gobain), la Manufacture des tapisseries de Beauvais...

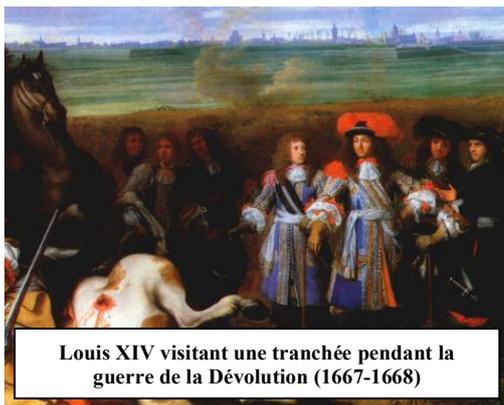
Colbert fait construire une puissante marine pour favoriser **le commerce avec les colonies** et fait creuser **le canal du Midi** (ingénieur Pierre-Paul Riquet).

Il réorganise les finances de l'État et **essaie de limiter les dépenses extravagantes du roi** pour la cour et la guerre. Il diminue la taille, un impôt lourd qui frappait les paysans, mais augmente les taxes sur les produits de luxe : tabac, vin, café, cartes à jouer.

Colbert laisse **l'image d'un excellent gestionnaire**, même si les résultats économiques du règne peuvent paraître très discutables en raison des fortes ponctions causées par les dépenses militaires, les constructions et les largesses du roi. Il ne faut pas oublier que Louis XIV a encore régné 32 ans après la mort de Colbert : tant que le ministre fut aux affaires, les budgets ont été à peu près maîtrisés ; **les déficits ne cessent de s'accumuler après lui**.



Colbert en 1655



Louis XIV visitant une tranchée pendant la guerre de la Dévolution (1667-1668)

Le roi qui aimait trop la guerre !

Louis XIV veut donner de lui et de la France une image de grandeur et de puissance. **Il rêve de dominer l'Europe** et se lance dans de nombreuses guerres pour agrandir le royaume.

Louvois, ministre de la guerre, crée une armée permanente dotée d'un bon armement. **Vauban, ingénieur militaire**, imagine de nouveaux moyens efficaces pour fortifier les villes aux frontières.

Quatre guerres principales marquent son règne, chacune plus dure et plus longue que la précédente, passant du conflit de frontière à la guerre mondiale ! Ces guerres agrandissent considérablement le territoire mais cet état de guerre permanent mène l'État au bord de la banqueroute (la faillite), le forçant à lever de lourds impôts sur le

peuple mais aussi sur la noblesse (impôts de la capitation, du dixième). Même la famille royale doit payer des impôts.

Louis XIV a ainsi consacré **trente-deux années** sur cinquante-quatre de règne effectif **à faire la guerre**. Sur son lit de mort, il confesse au futur Louis XV « **J'ai trop aimé la guerre** ».

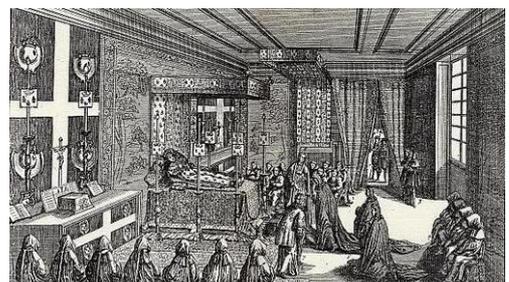
Une fin de règne peu glorieuse

La France apparaît en 1715, à la mort du monarque, comme le royaume le plus peuplé, le plus puissant et le plus prospère d'Europe, avec une vingtaine de millions d'habitants et une population en progression. Louis XIV laisse derrière lui un pays très riche sur le plan culturel (peinture, musique, architecture, sciences...) La «ceinture de fer» de Vauban protège la France durablement contre les risques d'invasion.

Mais le prix à payer reste très élevé !

Le luxe de la cour royale finit par peser de plus en plus sur les finances du royaume et **les nombreuses guerres ont ruiné le pays**. La fin du règne de Louis XIV est aussi marquée par **une grande misère et des famines** qui ont provoqué près de **2 millions de morts** surtout dans les campagnes.

La mort du roi en **1715** est accueillie comme une délivrance...



Louis XIV sur son lit de mort le 1^{er} septembre 1715